REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 11 au 17 janvier 2022

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Coopération régionale.....2
- Prochain conseil des Ministres de la COI le 23 février à Paris
- 38 ans de la COI des nouveaux projets régionaux pour la stabilité et la sécurité à l'agenda
- Renforcer la coopération régionale en matière de sécurité environnementale et climatique dans le sud-ouest de l'océan Indien– des pistes à explorer

1.6 Energies.....6
- L'INDIANOCÉANIE, LABORATOIRE DES NOUVELLES ÉNERGIES ?

2. Centres d'Intérêts

2.1 Environnement.....8
- Reboisement – Une nécessité nationale vitale

2.2 Economie.....9
- Pisciculture – Une filière en quête de succès
- Un colloque du Club Export pour y voir plus clair

2.3 Tourisme.....12
- Tourisme : la délégation mauricienne à Dubaï séduit les visiteurs du Moyen-Orient
- Secteur du tourisme : Lancement d'une feuille de route pour l'année 2022

2.4 Covid-19.....14
- COVID-19 : 243 cas enregistrés en 48 heures
- Epidémie de corona – Le nombre de décès reste élevé
- Covid-19, les chiffres du 17 janvier 2022 : + 3 décès en 24h
- Covid-19-Aéroport de Hahaya Un double dépistage pour les passagers à destination de France

COOPÉRATION RÉGIONALE

Prochain conseil des ministres de la COI le 23 février à Paris

La 36e session du conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) aura lieu à Paris le 23 février prochain, a annoncé le secrétariat de la COI. Cette session serait présidée par le ministre français des Affaires étrangères, Jean Yves Le Drian. À cette occasion, la présidence de la Commission passera à Madagascar.

La présidence française en 2021 a été dominée par le conseil extraordinaire des ministres présidé par le secrétaire d'État français, Jean-Baptiste Lemoyne, qui a eu lieu à l'île de la Réunion autour du thème *Indianocéanie, un avenir à bâtir ensemble. « La culture de l'entraide est au cœur de la COI »*, avait alors déclaré Vêlayoudom Marimoutou, secrétaire général de la COI.

Cette session a été l'opportunité d'un premier bilan de la présidence française durant laquelle plusieurs nouveaux projets ont été lancés dans divers domaines dont la coopération humanitaire, l'économie bleue, l'entrepreneuriat, l'environnement, la formation et la sécurité maritime.

En ce début d'année, la COI annonce le lancement du projet de résilience côtière dans les îles de l'océan Indien. Ce projet, qui bénéficie d'un financement à hauteur de 10 millions d'euros, vise à renforcer la résilience des populations littorales face aux défis sociétaux et aux risques climatiques. Et ce, en restaurant et préservant les écosystèmes côtiers dans les territoires de la COI.

Un symposium sur la sécurité environnementale dans les espaces maritimes de la COI sera organisé par la présidence française les 13 et 14 janvier prochains. S'ensuivra la réunion d'un comité technique régional sur la connectivité maritime régionale avec l'aide du Japon. À fin janvier, un atelier de validation du rapport final de soutien au plan d'action de la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien sera tenu aux Seychelles.

Par ailleurs, les assises régionales de la formation professionnelle et de la mobilité seront organisées les 10 et 11 février. Celles-ci permettront d'établir une cartographie régionale des offres de formation professionnelle dans des secteurs d'intérêt régional.

Plus d'infos cliquez les liens ci-dessous :

- https://www.lemauricien.com/le-mauricien/cooperation-regionale-prochain-conseil-des-ministres-de-la-coi-le-23-fevrier-a-paris/467800/
- https://mopays.com/cooperation-regionale-prochain-conseil-des-ministres-de-la-coi-le-23-fevrier-a-paris/

lexpress.mu

38 ANS DE LA COI

De nouveaux projets régionaux pour la stabilité et la sécurité à l'agenda

TRENTE-huit ans déjà, ce mois-ci, depuis que la Commission de l'océan Indien (COI) a été établie à travers l'Accord de Victoria. Bien que les échanges entre les îles de la région soient plus anciens que la COI, c'est à travers cette organisation régionale qu'elles se sont manifestées au niveau politique et technique.

De 1984 à 2022, soit en près de quatre décennies, l'organisation régionale a fait un long parcours. Les premiers projets régionaux, au sujet de la biodiversité, la météorologie et le commerce, ont vu le jour en fin 1980. *«Certains diront à juste titre qu'elle est une petite organisation mais force est de constater qu'elle s'est affirmée comme un acteur incontournable du paysage diplomatique de la grande région d'Afrique australe et orientale, qui mobilise les partenaires au développement, met en œuvre des projets de coopération couvrant les 17 objectifs de développement durable…»*, soutient Vêlayoudom Marimoutou, secrétaire général de la commission.

L'organisation a concrétisé divers projets dans plusieurs secteurs, notamment environnementaux, qui ont amélioré les écosystèmes et ont permis de renforcer des filières qui assurent l'emploi et la sécurité alimentaire, comme la mise en place de la saison de la fermeture de la pêche aux pieuvres à Maurice



Cette année devrait marquer un tournant pour la Commission de l'océan Indien.

et à Rodrigues. L'organisation a aussi fait ses preuves sur le plan socio-économique, soutient le secrétaire général. Citant en exemple la création du réseau *SEGA - One Health*, le bras santé pour une meilleure capacité de surveillance et de riposte aux risques sanitaires du Covid-19, pour soutenir ses États membres tels que Maurice, Madagascar, La Réunion, les Seychelles et les Comores. Plus de 50 projets ont vu le jour et plus de 275 millions d'euros ont été mobilisés depuis que la COI a été établie.

Pour Vêlayoudom Marimoutou, en 2022, la COI est différente de celle de 1984. *«Elle a grandi. Elle porte une voix entendue pour faire reconnaître les besoins spécifiques des îles.»* Il ajoute qu'elle porte une action tournée vers l'avenir. Ce, pour *«le développement économique et l'épanouissement social dans le respect des équilibres écologiques»*.

Après avoir atteint la maturité, pour cette nouvelle année, la COI prévoit de nouveaux projets régionaux pour la stabilité et la sécurité, le climat et la résilience, la culture et la formation. Il est considéré que 2022 est l'année d'une évolution institutionnelle assumée. *«2022 devrait marquer un tournant pour la COI.»*

O. E.

Plus d'infos cliquez le lien ci-dessous :

- **https://www.business-magazine.mu/actualites/38-ans-de-la-coi-plus-de-50-projets-de-cooperation-pour-plus-de-275-millions-e/**

Renforcer la coopération régionale en matière de sécurité environnementale et climatique dans le sud-ouest de l'océan Indien – des pistes à explorer





Nicolas Regaud

La présidence française de la Commission de l'océan Indien (COI) offre l'opportunité de porter des projets visant à mieux connecter la COI à son environnement indo-pacifique et à renforcer la coopération sous-régionale, notamment dans le domaine de la sécurité environnementale et climatique. Il est proposé d'examiner quatre pistes en ce sens.

Le cadre multilatéral de coopération est sans doute le plus efficient pour répondre aux atteintes portées à l'environnement ou aux conséquences du changement climatique. Qu'il s'agisse de la lutte contre la pollution marine, de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et des trafics d'espèces protégées, ou de la réponse aux événements météo-climatiques extrêmes – tous risques et menaces qui affectent de façon croissante les pays membres de la Commission de l'océan Indien –, une action conjointe ou coordonnée pour combattre ces fléaux est plus susceptible d'obtenir des résultats que des actions conduites de façon séparée au niveau national, d'autant que de nombreux États disposent de ressources limitées.
Le Centre régional de fusion des informations maritimes (CRFIM) et le Centre régional de coordination des opérations (CRCO) – structures adossées à la COI – illustrent ce que la coopération peut apporter en matière de sécurité maritime dans le sud-ouest de l'océan Indien. Mais cela ne signifie pas pour autant que ces enceintes de coopération permettent de répondre à l'ensemble des risques et menaces en matière de sécurité environnementale et climatique auxquels fait face la région. Aussi convient-il de faire preuve de créativité, en examinant à la fois si la COI pourrait tirer

avantage d'une participation à des enceintes de coopération existantes en Indo-Pacifique, et s'il convient d'imaginer la création de nouveaux cadres. **La présidence française de la COI en 2021-22 offre une opportunité unique pour engager la Commission sur de nouveaux chemins**.

La première piste susceptible d'être explorée concerne le Forum des garde-côtes d'Asie, HACGAM (*Heads of Asian Coast Guards Agencies Meeting*). Créé en 2004 à l'initiative des garde-côtes japonais, il rassemble aujourd'hui 22 pays d'Indo-Pacifique[1] (dont la France depuis décembre 2021) et un membre associé (l'Information Sharing Centrede ReCAAP).

Ce forum organise ses activités autour de deux réunions annuelles et de quatre groupes de travail relatifs à la lutte contre les activités illicites en mer, la protection de l'environnement, les secours en mer et le développement des capacités. Le forum monte en puissance, accroît progressivement le nombre de ses membres et organise chaque année des activités (ateliers, exercices, etc.) visant à favoriser les échanges d'expérience et les actions coordonnées en matière de lutte anti-pollution, de secours en mer ou de lutte contre les trafics notamment.

Suite de l'article

L'INDIANOCÉANIE, LABORATOIRE DES NOUVELLES ÉNERGIES ?



Par Jacques Rombi, *directeur de publication*

« *Oui, mes amis, je crois que l'eau sera un jour utilisée comme combustible, que l'hydrogène et l'oxygène qui la constituent fourniront une source de lumière et de chaleur inépuisables et d'une intensité que la houille ne saurait avoir.* »

Cette phrase, écrite par l'écrivain français Jules Verne dans «L'île mystérieuse» en 1875, résume à elle seule toute la complexité et l'anachronisme dans lequel nous vivons aujourd'hui. Alors que des sources d'énergies étaient connues et reconnues par nos anciens depuis des siècles, la facilité d'utilisation des énergies fossiles avait depuis relégué les partisans de l'énergie renouvelable (qui ne disait pas encore son nom) dans la catégorie des doux rêveurs.

Une facilité d'usage qui, soi-dit au passage, fut l'alibi à la constitution d'empires financiers multinationaux du côté des importateurs d'or noir et de l'émergence des pétromonarchies d'un autre.

Aujourd'hui, deux siècles après avoir utilisé à outrance les énergies fossiles (charbon à l'origine des révolutions industrielles, puis pétrole à l'origine des cataclysmes environnementaux), nous redécouvrons Jules Verne et ses paroles prophétiques.

Nous sommes désormais dans une impasse qui nous oblige à repenser complètement notre façon de vivre et de produire.

Une belle occasion de faire une introspection à grands renforts de meetings internationaux, COP (pour Conférences de Parties) en tête et autres webinaires quasi quotidiens.

Pour les uns, il s'agit de trouver et s'engager sur des solutions qui sont en partie à découvrir dans nos pages (lire le JDA 4 NDLR). La question, posée

en une de notre magazine : « L'indianocéanie, le laboratoire des nouvelles énergies ? » est un brin provocateur car comment, nos archipels éloignés des grands pôles de croissance internationaux pourraient être des modèles ? C'est que justement, nos retards relatifs permettraient de prendre le train de l'innovation plus facilement que les autres, déjà engagés dans des systèmes lourds à gérer aujourd'hui et onéreux pour en sortir demain. Les petites îles européennes de Mayotte et La Réunion pouvant capter des flux financiers et des méthodologies élaborées loin d'ici. La Grande Ile, cœur de notre Indianocéanie, produisant matières premières comme le silicium issu du quartz abondant à Madagascar. Les transferts de savoir-faire, moteurs d'une coopération régionale que notre magazine essaie de promouvoir, n'ayant plus qu'à se mettre en œuvre sous l'impulsion des organismes régionaux qui sont là pour cela : Commission de l'océan Indien aux commandes et chambres de commerce de chaque île (à défaut d'avoir une véritable Union des chambres de commerce qui se cherche encore, aux dernières nouvelles).

Suite l'article

Reboisement – Une nécessité nationale vitale



Entre 2002 et 2019, 1,3 million d'hectares de forêt ont été brûlés.

Le coup d'envoi de la saison nationale du reboisement sera donné par le président de la République, à Mahanoro, ce 19 janvier. Au-delà des débats et clivages politiques, la reforestation de Madagascar est définitivement un impératif et une urgence.

C'est un e urgence pour tous. Ces mots ont été déclamés dans un article publié sur le site du Fonds mondial pour la nature (WWF), Madagascar, en janvier 2021. Des mots pour résumer les enjeux et l'urgence de renverser la tendance de la dégradation des forêts.

Le titre de l'article publié sur le site web de WWF Madagascar est édifiant. « Madagascar et le monde ne peuvent pas perdre la bataille contre la déforestation ». Une thématique est toujours d'actualité, un an après. Inverser la tendance de la déforestation est, en effet, toujours le défi de la campagne de reboisement de cette année. Une campagne dont le coup d'envoi sera donné par Andry Rajoelina, président de la République, mercredi, à Mahanoro. Le chef de l'État qui inscrit la reforestation du pays dans la liste de ses treize Velirano.

Le top départ de la saison du reboisement national marquera, également, le 3ème anniversaire de l'investiture du locataire d'Iavoloha. Depuis 2020, à Ankazobe, il a fait de l'ouverture de la saison du reboisement un événement d'Etat. Bien que la situation sanitaire soit compliquée, le rendez-vous a été maintenu, l'année dernière, à Tolagnaro. Cette fois-ci, ce sera dans le périmètre de reboisement d'Amparafana, sise dans le district de Mahanoro,région Atsinanana, que l'événement se tiendra.

« En effet, les forêts pluviales d'Atsinanana sont très importantes pour le maintien des processus écologiques nécessaires à la survie de la biodiversité unique de Madagascar », plaide une note d'information publiée par la présidence de la République, hier. Comme à chaque ouverture de la campagne de reboisement, les débats dûs aux clivages politiques et les polémiques partisanes ou opposantes qui en découleront risquent, une fois de plus, d'éclipser les enjeux du reboisement.

Suite de l'article

Pisciculture – Une filière en quête de succès

14 janvier 2022 Commenter L'Express de Madagascar 0 Vues 4 minute(s) pour lire



Face à l'exploitation sans limites des ressources halieutiques, la pisciculture constitue un salut pour préserver la production. Mais c'est une filière qui reste à l'état embryonnaire.

Constat est fait ces dernières années d'une baisse sensible des produits de la pêche tant au niveau régional que national. Une nouvelle donne qui devrait booster le secteur de la pisciculture. Mais le pays est encore loin d'avoir acté l'émergence de cette filière pourtant présentée comme l'une des activités phares de ce que l'on appelle aujourd'hui l'économie bleue.

La pisciculture est vue depuis des années comme particulièrement prometteuse du fait de son potentiel pour accroitre la rentrée de devises grâce aux exportations, ainsi que pour sa participation à l'amélioration des revenus des paysans. Sans oublier l'apport en poissons pour le marché local et à l'emploi qu'elle génère.

Dans le cadre de l'appui aux petites et micro-entreprises, de nombreuses études et autres ateliers ont été initiés. Les rencontres et les réflexions sont souvent axées sur les perspectives, les problèmes ainsi que les recommandations des professionnels de la filière. Les conditions tels que l'impact environnemental immédiat et à long terme, les conditions nécessaires pour la bonne gestion d'un établissement opérant dans ce domaine ou encore les diverses démarches administratives à suivre pour pouvoir exercer ont été partagées, discutées et approfondies.

Les analystes s'accordent à dire que le marché est encore vaste et très ouvert. Selon les enquêtes menées par la FAO, un gap de production de l'ordre de près de 60 000 tonnes est estimé en vue de satisfaire tout juste la demande locale. La pisciculture présente en outre des avantages très pratiques. Citons parmi ceux-ci le besoin d'un minimum d'espace, la possibilité d'accroitre rapidement la production et l'opportunité d'élever plusieurs espèces en même temps.

Suite de l'article

Lire aussi :
https://www.midi-madagasikara.mg/economie/2022/01/15/petite-peche-promotion-de-systemes-alimentaires-equitables-et-climato-resilients/

Un colloque du Club Export pour y voir plus clair



De g. à dr., Sophie Jeannette, responsable du Pôle international Innovation Économie numérique à la CCIR, Laurent Lemaitre, président du Club Export Réunion, et Wilfrid Bertile, élu de la Région Réunion en charge du Co-développement régional. ©Droits réservés

Quelle politique et quelles actions mettre en place pour développer l'export dans les cinq prochaines années ? C'est la thématique développée par le Club Export Réunion lors d'un colloque de l'export organisé le vendredi 29 octobre 2021 à l'Université de La Réunion.
Pour tenter de répondre aux questions stratégiques qui se posent pour La Réunion, le Club Export, représenté par son président Laurent Lemaitre, avait convié à son colloque du 29 octobre les représentants de la collectivité régionale, de l'État et de l'Université, mais aussi des acteurs économiques, qui se sont succédés au micro sur la scène de l'amphithéâtre bioclimatique.
Si le sujet de la crise sanitaire n'a pu être ignoré, au vu de son impact sur l'export, le fil rouge du colloque - mêlant interventions en présentiel et en distanciel (via les outils numériques) – était celui de l'avenir. Et de l'impérieuse nécessité pour La Réunion de développer son commerce extérieur alors que sa balance commerciale demeure fortement déficitaire. L'export n'est pas une option, mais il est inscrit dans l'avenir de l'économie réunionnaise.

Des opportunités à saisir

« *Il nous faut rechercher collectivement ce petit plus pour se démarquer* », a souligné Pascal Gauci, secrétaire général pour les Affaires régionales (Sgar) à la Préfecture de La Réunion.
Plusieurs témoignages ont montré que des opportunités d'affaires existent et se multiplient, malgré la crise, dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien et en Afrique continentale. Encore faut-il que La Réunion, qui bénéficie de réels savoir-faire dans différents domaines, ne demeure pas une « simple spectatrice » dans son espace régional. Pour cela, plusieurs

intervenants ont insisté sur le fait qu'« *il ne pouvait pas y avoir plusieurs pilotes dans l'avion, mais bien un seul pilote et son équipage* ». C'est donc une démarche collective qui doit être privilégiée. Comme l'a rappelé Wilfrid Bertile, élu de la Région Réunion en charge du Co-développement régional, « *la principale richesse de La Réunion, c'est sa matière grise. Et l'export est avant tout l'affaire des chefs d'entreprise, même si les décideurs institutionnels ont évidemment pour rôle de les accompagner.* »

Tourisme : la délégation mauricienne à Dubaï séduit les visiteurs du Moyen-Orient



Une délégation gouvernementale dirigée par le Premier ministre adjoint et ministre du Tourisme, Steven Obeegadoo, s'était récemment rendue aux Émirats arabes unis afin de développer entre autres, les liens entre Maurice et les pays du Golfe. Cette mission de promotion et de développement commercial a duré une semaine.

Elle avait pour objectif de positionner Maurice comme la destination idéale et le partenaire de choix pour les agences de voyage, les partenaires de l'industrie du tourisme et les résidents des Émirats arabes unis en quête de loisirs.

Outre Steven Obeegadoo, la délégation était aussi soutenue par Showkutally Soodhun, ambassadeur de la République de Maurice aux Émirats arabes unis. Elle comprenait aussi 25 agences de voyage et des représentants de l'hôtellerie de Maurice. Arvind Bundhun, directeur de la Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA), était également de la partie.

Les chefs de la délégation mauricienne auraient rencontré des représentants du gouvernement de Dubaï et des Émirats arabes unis, des entreprises privées et des représentants des compagnies aériennes afin de renforcer les partenariats établis. Ils ont aussi recherché de nouvelles opportunités qui positionnent Maurice comme une destination sûre, excitante et rajeunissante pour tous les résidents de la région du Golfe.

Un certain nombre d'événements clés ont été organisés afin de rassembler les partenaires de l'industrie du tourisme. Ils ont été encouragés à créer des forfaits vacances innovants et attrayants pour l'île Maurice.

Un atelier de travail pour les agents de voyage s'est tenu au One & Only Royal Mirage Dubaï. 110 agents de voyage et des professionnels du tourisme de Dubaï et des Émirats du Nord ont eu des entretiens individuels avec des représentants commerciaux des principaux hôtels, centres de villégiature et tour-opérateurs de Maurice.

Un atelier similaire a été organisé au même endroit pour 80 spécialistes du voyage d'Abu Dhabi et d'Arabie Saoudite, spécialement invités par l'autorité de promotion du tourisme de Maurice. La semaine de promotion s'est achevée par un événement de gala réunissant plus de cent représentants des médias et influenceurs des réseaux sociaux afin qu'ils puissent en apprendre davantage sur les attractions de l'île Maurice.

Secteur du tourisme : Lancement d'une feuille de route pour l'année 2022



Lors de la première rencontre entre le ministre du Tourisme, Joël Randriamandranto, et les représentants du secteur privé à l'hôtel Le Fred à Antaninandro.

Une première rencontre entre le ministère du Tourisme et les groupements des opérateurs touristiques a eu lieu la semaine dernière à l'hôtel Le Fred à Antaninandro.

Il s'agit d'un échange entre les deux parties en vue de contribuer au développement de ce secteur stratégique. A cette occasion, le ministre de tutelle, Joël Randriamandranto a présenté la nouvelle feuille de route pour l'année 2022, qui a été élaborée de manière inclusive avec toutes les parties prenantes. *« Cette feuille de route est basée sur sept axes stratégiques. Il s'agit notamment de la mise aux normes internationales des établissements touristiques en matière de protocoles sanitaires, de la promotion du tourisme national et du renforcement du cadre institutionnel. La digitalisation des services fournis par le ministère, le renforcement des capacités des acteurs à améliorer et diversifier la qualité de leurs offres et la stimulation des investissements touristiques ainsi que la stimulation des investissements dans le secteur font également partie des actions prioritaires. La promotion de la destination Madagascar sur le plan international, l'amélioration de la gouvernance, le développement des partenariats et la synergie des actions entre les ministères concernés, ne sont pas en reste »*, a-t-il exposé.

Réouverture des frontières à d'autres pays.

Toutefois, les membres du secteur privé touristique ayant participé à cette première rencontre, ont encore pu émettre leurs recommandations afin de renforcer le partenariat public-privé dans le cadre de la mise en œuvre de cette feuille de route. Il est à noter que la Confédération du Tourisme de Madagascar (CTM), l'Association des Agences de voyages de Madagascar (AAVM), la Fédération Nationale des Guides (FNG), la Fédération des hôteliers et restaurateurs de Madagascar (Fhorm), l'Association des tour-opérateurs (Top), le Conforth (Consortium des organismes nationaux de formation en tourisme et hôtellerie) ainsi que l'AGCHM (Association des gîtes et chambres d'hôtes de Madagascar), ont pris part à ces échanges avec le ministère du Tourisme

COVID-19 : 243 cas enregistrés en 48 heures

243 cas de contaminations à la Covid-19 ont été détetés à Maurice au cours des dernières 48 heures, dont 121 en 24 heures, partant de vendredi 14 janvier jusqu'en début d'après-midi, ce dimanche 16 janvier 2022. C'est du moins les dernières mises à jour du ministère de la Santé.

Parmi, 14 nouvelles admissions au sein des différents hôpitaux régionaux du pays en 24 heures contre 33 cumulés sur deux jours. En revanche, aucune admission a été notée au ENT Hospital

Depuis le mois de mars, l'an dernier, Maurice a enregistré 24 850 cas de la Covid-19 et compte 22 635 personnes guéries, qui ont pu rentrer chez elles à ce jour.

Lire aussi : Covid-19 : 1 147 cas positifs depuis le 1er janvier

Épidémie de coronavirus – Le nombre de décès reste élevé



La fréquence des ambulances à travers la ville est un indice sérieux de la gravité de la situation.

Depuis deux semaines le nombre de décès du Coronavirus reste supérieur à cinquante. Un chiffre inquiétant.

Des chiffres qui font froid au dos. Le nombre de décès liés à la Covid-19, constaté en trois mois, en 2021, a été enregistré en deux semaines, cette année. Entre janvier et mars 2021, près de cents décès ont été notifiés. Du 1er janvier au 14 janvier 2022, Madagascar enregistre cent six décès. Cinquante-deux porteurs du virus ont succombé, entre le 8 et le 14 janvier, selon la dernière situation épidémiologique, sortie le 15 janvier. Pour les professionnels de santé, cette nouvelle vague est « résistante », par rapport aux précédentes. « Les porteurs du virus décédés sont très nombreux, en cette nouvelle vague. », constate un médecin qui travaille dans un hôpital de prise en charge des formes graves de la maladie à coronavirus à Antananarivo.

Les professionnels de santé remarquent que parmi ces personnes décédées, certaines meurent quelques heures après leur arrivée à l'hôpital. « Beaucoup négligent la maladie. Ils viennent à l'hôpital, en dernier ressort, lorsqu'ils n'ont plus d'issue. », déplore notre source. Des hôpitaux auraient jusqu'à quatre décès, en une journée. Le nombre élevé des personnes non vaccinées serait, également, un facteur qui favorise la hausse de la mortalité.« Tous les patients décédés que j'ai connus sont des non vaccinés. Il y a, certes, des vaccinés qui développent la forme grave, mais ils se rétablissent assez vite. », affirme un médecin.

Suite de l'article

Lire aussi : https://www.madagascar-tribune.com/Covid-19-Le-pic-de-la-troisieme-vague-serait-deja-atteint.html

Covid-19, les chiffres du 17 janvier 2022 : + 3 décès en 24h



Le taux d'incidence à La Réunion est très largement supérieur au taux d'incidence moyen de Métropole, 3400 le dernier taux connu dans l'île, mais on s'approcherait des 4 000 selon les autorités locales, 2.923,21 dans l'hexagone.
Le nombre d'hospitalisations en cours est de 312(-2 en 24h), et 64(-2 en 24h) personnes se trouvent actuellement en service de réanimation, 4 434 hospitalisations au total depuis le début de l'épidémie, 3612 guérisons.
On déplore 3 décès supplémentaire ce dimanche 16 janvier 2022 soit depuis le 1er janvier 2022, 43 personnes décédées des suites de la Covid-19 dans notre île, et un total de 465 décès depuis le début de l'épidémie.
Suite de l'article

Covid-19-Aéroport de Hahaya Un double dépistage pour les passagers à destination de France



La ministre de la Santé, Loub Yacout Zaidou, précise que le double dépistage permet à l'Union des Comores de rassurer le monde et les pays partenaires sur sa volonté de faire respecter les mesures conventionnelles de lutte contre la maladie.

Le gouvernement comorien et la compagnie Ethiopian Airlines se sont convenus de soumettre un second test pour tous les passagers à destination de France. Cette mesure a été instaurée au lendemain de la découverte de nombreux cas positifs de voyageurs au départ des Comores arrivés à Marseille. Pour parer à toute sanction, le ministère de la Santé a mis en place un moyen d'effectuer un double dépistage à l'aéroport de Hahaya.
Les voyageurs, quant à eux, ont le même état d'esprit, comme Bacar Fadhuli qui rentre à Marseille, «On est d'accord avec ces mesures mises en place, cela évitera les incidents comme le nombre de cas signalés récemment à Marseille. La petite maladresse, c'est de nous avoir pas informé de ce double dépistage», s'est-il plaint.
Le 25 décembre 2021 la moitié des passagers d'un vol d'Ethiopian Airlines en provenance de Moroni, Prince Said Ibrahim, aux Comores, via Bole Addis-Abeba, auraient été testés positifs à la Covid-19 à leur arrivée à l'aéroport Marseille-Provence.
Suite de l'article